

| | | | | | |
|---|---|-----------------------|----------|----------|----------|
| Code | D09F01E02P01 | | | | |
| Dénomination du poste | <i>Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques</i> | | | | |
| Emploi de rattachement | Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques | | | | |
| Position hiérarchique | <pre> graph TD SG[Secrétaire général] --> D[Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques] </pre> | | | | |
| Mission | <i>Assurer la réalisation d'études et recherches démographiques et dégager les tendances et les caractéristiques futures de la population du Maroc.</i> | | | | |
| Principales activités et tâches | Libellé A | Pondérations * | | | |
| | | E | P | F | C |
| | Assurer la réalisation des études et recherches permettant de fonder la position et orienter l'action du HCP dans le domaine d'études et recherches démographiques. | | | | X |
| | Mettre, à la disposition du Sommet stratégique et administratif les informations et les avis nécessaires pour des prises des décisions ou positions pertinentes sur des problématiques ou événements concernant les questions démographiques. | | | | X |
| | Proposer et expliciter toutes mesures tendant à améliorer l'environnement technique et institutionnel du HCP en matière d'études et recherches démographiques. | | | X | |
| | Alerter les centres de responsabilités concernés sur toutes situations à risques nécessitant une intervention d'urgence et fournir les informations pertinentes permettant la prise d'une décision pertinente. | | | | X |
| Sensibiliser les acteurs concernés à l'importance des études et recherches démographiques et les inciter à contribuer à son | | | | | |

| | | | | | |
|--------------------|---|----------------------------|---|---|---|
| | développement. | | | | X |
| | Assurer le recueil et la centralisation toutes les informations et études à caractère national ou international, relatives aux problèmes de population. | | | | X |
| | Assurer la conception et l'élaboration de méthodes pertinentes pour la mesure des changements démographiques et des facteurs qui s'y rapportent. | | | X | |
| | Assurer la conception et la mise en œuvre de modèles de projection de population aux niveaux national, sectoriel et par catégorie sociodémographique. | X | | | |
| | Assurer l'élaboration des projections à court, moyen et long termes en vue de dégager les tendances ainsi que les caractéristiques futures de la population. | | | | X |
| | Assurer, sur la base des études réalisées par le CERED, les dossiers techniques nécessaires à l'élaboration et au suivi de la politique nationale de la population, dans le cadre de la Commission Supérieure de la Population. | X | | | |
| | Fournir aux tiers, dans le cadre réglementaire en vigueur, les services d'experts en matière démographique et sociale. | X | | | |
| | Assurer la publication et la diffusion des travaux réalisés par le CERED. | | | | X |
| | Apporter l'appui et l'assistance techniques nécessaires aux différents intervenants institutionnels pour réaliser des études sur les problèmes de la population. | | | | X |
| | Contribuer à la promotion de la culture, de l'éthique et des valeurs du service public et de la bonne gouvernance dans les secteurs publics. | | | | X |
| | Elaborer le Tableau de bord général du CERED et assurer sa mise en œuvre. | | | | X |
| | Apporter l'appui méthodologique aux cadres du HCP et veiller à l'enrichissement de leurs portefeuilles de compétences. | | | | X |
| | Se doter d'outils et d'indicateurs pour l'évaluation de sa gestion et celles de ses collaborateurs. | | X | | |
| | Elaborer des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités du CERED. | | X | | |
| Compétences | Savoir | Missions institutionnelles | | | |

| | | |
|--|--|---|
| Clés | | Démographie |
| | | Sociologie |
| | | Statistiques et économie appliquée |
| | | Economie de développement |
| | | Géographie humaine |
| | | Analyse et traitement des données |
| | | Gouvernance, Environnement et Développement durable |
| | | Anglais |
| | | Rédaction administrative. |
| | Savoir-faire | Elaborer des modèles de projections démographiques |
| | | Réaliser des études et enquêtes démographiques |
| | | Elaborer des hypothèses d'explication des phénomènes démographiques |
| | | Elaborer des modèles d'analyse socio-économique |
| | | Déterminer les tendances et les caractéristiques futures de la population |
| | | Organiser et conduire une négociation |
| | | Elaborer des rapports, des bilans et des notes de synthèses |
| | | Utiliser les TIC. |
| | Savoir-être | Sens de la responsabilité et de l'intérêt général |
| | | Objectivité, impartialité et rigueur professionnelle. |
| Capacité d'adaptation à des situations diverses. | | |
| Principaux résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> – Etudes et recherches permettant de fonder la position et orienter l'action du HCP dans le domaine d'études et recherches démographiques réalisées. – Stratégies et orientations du HCP dans le domaine d'études et recherches démographiques traduites en objectifs, projets, programmes et plans d'action et validées par le Sommet hiérarchique. – Informations et avis nécessaires pour des prises des décisions ou positions pertinentes sur des problématiques ou événements concernant les questions démographiques mis à la disposition du Sommet stratégique et administratif. | |

| | |
|---------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> – Etudes et recherches démographiques réalisées selon les programmes établis. – Recueil et centralisation de toutes les informations et études à caractère national ou international, relatives aux problèmes de population assurés. – Méthodes pertinentes pour la mesure des changements démographiques et des facteurs qui s’y rapportent conçues et élaborées. – Modèles de projection de population aux niveaux national, sectoriel et par catégorie sociodémographique conçus et élaborés. – Projections à court, moyen et long terme en vue de dégager les tendances ainsi que les caractéristiques futures de la population élaborées. – Dossiers techniques nécessaires à l’élaboration et au suivi de la politique nationale de la population, dans le cadre de la Commission Supérieure de la Population préparés. – Publication et diffusion des travaux réalisés par le CERED assurées. – Appui et assistance techniques nécessaires aux différents intervenants institutionnels pour réaliser des études et des recherches démographiques assurés. – Tableau de bord général du CERED élaboré. – Rapports et bilans pour synthétiser et documenter les activités du Centre élaborés. |
| Indicateurs de résultats | <ul style="list-style-type: none"> – Résultats des études et recherches permettant de fonder la position et orienter l’action du HCP dans le domaine d’études et recherches démographiques disponibles. – Stratégies et orientations du HCP dans le domaine d’études et recherches démographiques mises en œuvre. – Informations et avis nécessaires pour des prises de décisions ou positions pertinentes sur des problématiques ou événements concernant les questions démographiques mis à la disposition du Sommet stratégique et administratif documentés. – Rapports des études et recherches démographiques réalisées disponibles. – Supports de recueil et centralisation de toutes les informations et études à caractère national ou international, relatives aux problèmes de population disponibles. – Méthodes pertinentes pour la mesure des changements démographiques et des facteurs qui s’y rapportent mises en œuvre. – Modèles de projection de population aux niveaux national, sectoriel et par catégorie sociodémographique mis en œuvre. – Résultats des projections à court, moyen et long terme en vue de dégager les tendances ainsi que les caractéristiques futures de la population documentés. – Dossiers techniques nécessaires à l’élaboration et au suivi de la politique nationale |

| | |
|--|--|
| | <p>de la population, dans le cadre de la Commission Supérieure de la Population disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Publications des travaux réalisés par le CERED disponibles et traçabilité de leur diffusion documentée. – Traçabilité de l'appui et l'assistance techniques aux différents intervenants institutionnels dans la réalisation des études et des recherches démographiques documentée. – Tableau de bord général du CERED mis en œuvre. – Rapports et bilans pour synthétiser et documenter les activités du Centre disponibles. – Reportings régulièrement établis et communiqués selon processus défini. |
|--|--|

- * E : exceptionnelle
P : Périodique
F : fréquente
C : courante.